

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

itions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

ND: 30138

Déclaration de Maladie : N° P19- 0014803

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1418 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : GHAMMARTE MOHAMMA Date de naissance : 28/12/51

Adresse : Bt GYNFER Rue S.M.S DASIC CASABLANCA

Tél. : 0661419162 Total des frais engagés : 1000000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 13/06/2020

Nom et prénom du malade : Dr GHAMMARTE

Lien de parenté :

Lui-même 26 JUN 2020 Conjoint 26 JUN 2020

Enfant

Nature de la maladie : HTA + TABC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 23/06/2020

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/10/2012	120 S en		300,-	DR ALEXANDRE BLANCA Urgence
13/10/2012	ecardio 20 min		1000,-	DR ALEXANDRE BLANCA Urgence
13/10/2012	Holter		1000,-	DR ALEXANDRE BLANCA Urgence

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie des Palmiers Tel 022 230 00 55 Rue Jules GROS - 065	13/07/2020	2952,00 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

(Création, remonté, adionction)

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			
		H	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
25533412 00000000		21433552 00000000	
D		G	
00000000 35533411		00000000 11433553	
B			MONTANTS DES SOINS
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
DATE DU DEVIS			

Docteur Ahmed SETTI

Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille
Ancien Médecin des Hôpitaux de France

الدكتور احمد السطفي

اخصاصي في أمراض القلب والشرايين

خريج كلية الطب بليل

طبيب سابق بمستشفيات فرنسا



Cabinet de Consultations
et d'Explorations Cardio - Vasculaires

٢٣٠٥٢٠٢٠

نـ ٢ غـ حـارـمـارـتـ نـوـحـامـرـاـنـ

Xarelto 20 mg
Rivaroxaban
28 caps
P.P.V. : 984,00 DH
Bayer S.A.

Xarelto 20 mg
Rivaroxaban
28 caps
P.P.V. : 984,00 DH
Bayer S.A.

Xarelto 20 mg
Rivaroxaban
28 caps
P.P.V. : 984,00 DH
Bayer S.A.

Xarelto 20 mg
Rivaroxaban
28 caps
P.P.V. : 984,00 DH
Bayer S.A.

Slater 80 /x 2/

Exfo 10/160 x 11

3m v)

984 x 3

T = 2952,00

Docteur Ahmed SETTI

Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille
Ancien Médecin des Hôpitaux de France

الدكتور احمد السطوي

اختصاصي في أمراض القلب والشريان

خريج كلية الطب بليل

طبيب سابق لمستشفيات فرنسا



Cabinet de Consultations
et d'Explorations Cardio - Vasculaires

Casablanca le 15/03/20

Nom et prénom du malade : GHAZALIE ROMANIAN

NOTE D'HONORAIRES

Sm

300,-

- Echo Doppler cardiaque 1000,- DHS.
- Holter ECG 1000,- DHS

TOTAL

2300,- DHS

Arrête la facture à la somme de :

Deux Mille Trois Cent DH

Docteur Ahmed SETTI
Cardiologue
Résidence Jassim Houssam - 175, Rue Boukraa - 1^{er} étage - Casablanca - Maroc (Rue de la Foire Internationale - A côté de l'Hôpital Mly Youssef)
Tél: 05 22 20 35 84 - Urgences : 0661 14 32 01 - E-mail : cardiosetti@yahoo.fr

Docteur Ahmed SETTI
Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille
Ancien Médecin des Hôpitaux de France

الدكتور احمد السطى
اختصاصي في أمراض القلب و الشرايين
خريج كلية الطب ببليل
طبيب سابقًا بمستشفيات فرنسا



*Cabinet de Consultations
et d'Explorations Cardio -Vasculaires*

Casablanca le 13.05.2020

Mr GUILMARTE MOHAMMIDI

COMPTE RENDU DE L'ECHOCARDIOGRAPHIE DOPPLER COULEUR:

Fonction systolique ventriculaire gauche conservée avec une fraction d'éjection à 65 %.
Fonction VD normale.

Aorte initiale non dilatée.

Pas de dilatation cavitaire aussi bien à droite qu'à gauche.

Pas de troubles de la cinétique segmentaire.

Parois myocardiques de taille normale.

Pas de thrombus intracavitaire ou de végétations oslériennes en transthoracique.

Tous les différents jeux valvulaires sont bien conservés.

AbSENce d'épaississement péricardique.

MESURATIONS : TDVG : 2,33 cm, TSVG : 3,40 cm, PP : 1,07 cm, SV : 1,07 cm, OG : 4,7 cm
En BD TM AORTE : 3,4 cm, OIS : 1,9 cm, VD : 3 cm, FE : 65 %.

L'écho-doppler endocard met en évidence une fuite mitrale minime, grade 1-4.

On note aussi une fuite tricuspidienne physiologique grade 1-4, estimant des pressions pulmonaires normales avec une PAP systolique à 35 mmhg.

Le flux transmitral antérograde est normal.

Temps de décélération à 180 ms, rapports Em/Ea à 7,7 et Em/Vp à 1,1, le tout en faveur de la normalité des pressions de remplissage ventriculaire gauches.

Le débit cardiaque est conservé. La surface mitrale fonctionnelle est normale.

INTERPRETATION

Cardiomyopathie hypertensive minime, à fonction systolique ventriculaire gauche conservée.

Pressions de remplissage ventriculaire gauches et pulmonaires normales.

Fuite mitrale minime, non évolutive, grade 1-4.

Sensible à votre confiance

DR.SETTI

Dr Ahmed SETTI
Rés Jassim Houssam 175, Rue Boukraa
Tél. 05 22 20 35 84 - Tel / Fax : 05 22 20 35 88
GASAA, N° 2 - Tel / Fax : 05 22 20 35 88

Docteur Ahmed SETTI
Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille
Ancien Médecin des Hôpitaux de France

الدكتور احمد السطي
اختصاصي في أمراض القلب و الشرايين
خريج كلية الطب بليل
طبيب سابقًا بمستشفيات فرنسا



*Cabinet de Consultations
et d'Explorations Cardio -Vasculaires*

Casablanca, le 13/05/2020

M. ABDELLAH MOHAMMADI

COMPTE RENDU DU HOLTER RYTHMIQUE DES 24 HEURES

Rythme cardiaque sinusai permanent avec une fréquence cardiaque moyenne des 24 heures à 75 battements par minute.

Fréquence cardiaque minimale à 37 cycles min inscrite en nocturne.

Fréquence cardiaque maximale à 78 cycles min inscrite en diurne.

Extrasystoles supra ventriculaires moyennement fréquentes avec 505 ESSV isolées, sans aucune salve atriale ou accès de fibrillation auriculaire.

Pas de troubles de rythme ventriculaire.

Pas de troubles de conduction cardiaque.

Pas de douleur pathologique.

Manque de signes d'ischémie myocardique.

EN CONCLUSION

Hyper excitabilité supra ventriculaire moyennement fréquente, bénigne.

Absence de salve atriale ou d'arythmie par fibrillation auriculaire paroxystique.

Sensible à votre confiance
DR. SETTI
Docteur Ahmed SETTI
Cardiologue
Rés. Jassim Houssam - 175, Rue Boukraa - 1^{er} étage
Rue de la Foire Internationale - Casablanca - Maroc
Tél: 05 22 20 35 84 - Tél/Fax: 05 22 20 35 88



valable 3 mois

Le/...../20.....

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné :

Certifie que Mlle, Mme, M. :

Présente

Nécessitant un traitement d'une durée de :

Dont ci-joint ordonnance :

(à défaut noter le traitement prescrit)

site : www.mupras.com // mail : reclamation@mupras.com // phone : 0522-22-78-14 ou 0522-22-78-15 / fax : 0522-22-78-18
Adresse : 6ème étage, Angle Rue Allal BENABDELLAH et Rue Fakir Mohammed (ex Rue Heintz) - Casablanca

Docteur Ahmed SETTI
Rés. 222-78-15
Rue de l'Aspirine, 12
Casablanca
Tél. 0522-22-78-15
Chambre de Commerce